

"Un employeur embauche généralement une personne sur la base des capacités professionnelles qu'elle manifeste et la remercie de ses services sur la base des attitudes professionnelles qu'elle ne manifeste pas" (Henri Boudreault).

Le "savoir-être" est aujourd'hui une composante que les recruteurs prennent davantage en considération que le savoir-faire... Pourquoi ? Et que sont concrètement les compétences de savoir-être (soft skills) ? Comment les identifier ? Et comment les valoriser ?

Intervenant

Franck Damée,
Conjugués de talents

Publics visés

Professionnels de l'orientation, du conseil, de la formation, de l'insertion et de l'emploi.

Objectifs

- Donner une définition des savoirs être. Que recouvre la notion de « savoir être » ?
- Comprendre l'importance des savoir-être
- Savoir les identifier avec la personne
- Savoir les valoriser

Dates et lieux

28, 29 mai à Rouen
30, 31 mai à Caen

Contenus

Jour 1

- Savoir, savoir-faire, savoir-être : quelles différences ? Quelle complémentarité ?
- Les compétences de savoir-être (ou soft skills) en questions...
- Mes compétences de savoir-être professionnel
- Savoir-être et personnalité

Jour 2

- L'importance des soft skills
- Cartographie des soft skills/compétences de savoir-être
- Le savoir-être évalué en recrutement
- Identifier les compétences de savoir-être avec un bénéficiaire
- La valorisation compétences de savoir-être professionnel

Durée

14 heures

Effectif

12 personnes maximum

Coût

120 € / jour

Modalités pédagogiques

La formation s'adresse à des acteurs de terrain et s'appuie donc logiquement sur l'expérience concrète des participants. Les participants sont amenés à vivre des modes pédagogiques variés (apports théoriques et méthodologiques, expérimentation de techniques et outils, analyse de vidéos et études de cas concrets, travail en sous-groupes/binômes, temps d'échanges et de confrontations des pratiques professionnelles, brainstorming et débriefing...).



**Besoin partagé
entre les
professionnels !**